



ONU

Sénégal Online

N° 380 du 15 Décembre 2013

Dans ce numéro :

La vie de Mandela, source d'inspiration pour le monde entier, affirme Ban en Afrique du Sud.	1-2
Mali : l'ONU condamne fermement une attaque à Kidal qui a causé la mort de deux Casques bleus sénégalais.	3
République Centrafricaine : Ban Ki-moon lance un appel à l'unité entre musulmans et chrétiens.	4-5
10 Décembre : Ziguinchor célèbre la Journée des droits de l'homme.	5-6
Célébration de la Journée Internationale des Volontaires à Kaolack, 5 décembre 2013.	6-7
Enregistrement des enfants à la naissance : 1 enfant de moins de cinq ans sur 3 n'existe pas officiellement, fait valoir l'UNICEF.	8-9
Culture : Le xooy, une cérémonie divinaire chez les Serer du Sénégal.	9

HOMMAGE A MADIBA

La vie de Mandela, source d'inspiration pour le monde entier, affirme Ban en Afrique du Sud.



Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon à la cérémonie d'hommage à Nelson Mandela à Johannesburg, en Afrique du Sud. Photo: ONU

Le Secrétaire général de l'ONU a rendu mardi hommage à Nelson Mandela, déclarant aux milliers de personnes rassemblées lors d'une cérémonie à Johannesburg que la vie et l'héritage de l'ancien Président de l'Afrique du Sud était une source d'inspiration, non seulement pour son pays, mais pour le monde entier.

«Les racines de ce baobab plus majestueux que n'importe quel autre se sont ramifiées partout à travers le monde», a déclaré M. Ban Ki-moon à la foule rassemblée dans le stade où avait été donné le coup d'envoi de la Coupe du monde de football de 2010.

Affectueusement surnommé Madiba, M. Mandela est décédé jeudi dernier à l'âge de 95 ans. L'infatigable militant des droits de l'homme, le prisonnier d'opinion détenu pendant 27 ans et l'artisan de la paix internationale fut aussi le Premier président démocratiquement élu de l'Afrique du Sud post-apartheid.

«Nelson Mandela était plus qu'un des plus grands dirigeants de notre époque. Il était l'un de nos plus grands guides. Et il prêchait par l'exemple. Il a tant sacrifié et était prêt à tout donner – pour la liberté et l'égalité, pour la démocratie et la justice», a poursuivi M. Ban Ki-moon.

« C'est sa compassion qui reste la plus remarquable. L'injustice le mettrait en colère, pas les individus.

Ce bulletin est publié par le Centre d'Information des Nations Unies pour le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Sénégal.

Tél. : (221) 338699911 Fax : (221) 338605148
Adresse : Immeuble SOUMEX, Mamelles, Route des Almadies, BP 154 Dakar (Sénégal)
E-mail : unic.dakar@unic.org
Site Web : <http://dakar.sites.unicnetwork.org>

Il rejetait la haine, pas ceux qui s'y étaient abandonnés. Il a révélé l'incroyable pouvoir du pardon et du rapprochement des peuples et la véritable signification de la paix. C'était son don unique – et c'est aussi la leçon qu'il a partagée avec le reste de l'humanité.»

Le Secrétaire général de l'ONU, qui se trouvait aux côtés d'une centaine de chefs d'État et de gouvernement, a estimé que la transformation démocratique de l'Afrique du Sud était une victoire pour chacun de ses citoyens.

«Mais c'était aussi un triomphe des idéaux des Nations Unies – et pour chacun d'entre nous qui a eu à souffrir du poison du préjugé », a-t-il ajouté.

«Les Nations Unies se sont tenues aux côtés de Nelson Mandela et du peuple d'Afrique du Sud dans la lutte contre l'apartheid. Nous avons usé de tous les moyens à notre disposition : sanctions, embargo sur les armes, boycott d'évènements sportifs et isolement diplomatique»

« L'apartheid a été vaincu », a déclaré M. Ban Ki-moon. ***«Mais comme il serait le premier à dire, notre lutte continue – contre l'inégalité et l'intolérance, et pour la prospérité et la paix.»***

«Nelson Mandela nous a montré la voie avec un cœur plus grand que ce stade et un sourire contagieux qui aurait pu facilement l'illuminer. En fait, il a illuminé le monde... »

«Il est du devoir de tous ceux qui l'aimaient de cultiver son souvenir dans nos cœurs et de suivre son exemple dans nos vies.»



Le Conseil de Sécurité de l'ONU observe une minute de silence pour honorer la mémoire du Président Nelson MANDELA



HOMMAGE A NELSON MANDELA



Le Drapeau de l'ONU mis en berne en l'honneur du Président Nelson MANDELA

Mali : l'ONU condamne fermement une attaque à Kidal qui a causé la mort de deux Casques bleus sénégalais.



Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon a fermement condamné samedi une attaque à la bombe perpétré ce matin à la Banque malienne de solidarité à Kidal dans lequel deux Casques bleus sénégalais ont été

tués et au moins sept Casques bleus et quatre éléments de la Garde nationale malienne ont été blessés.

La puissance de la déflagration a aussi causé l'effondrement de la banque et a endommagé les devantures des bâtiments environnants. Selon la Mission multidimensionnelle intégrée de l'ONU pour la stabilisation de ce pays (MINUSMA), aucune revendication n'a été faite pour le moment.

« Les responsables de cet acte criminel doivent être traduits en justice. Les Nations Unies restent déterminées à accompagner le peuple et le gouvernement maliens dans l'instauration d'une paix durable dans leur pays. Le Secrétaire général encourage tous les Maliens à rejeter la violence et à soutenir le processus de paix, y compris en participant au deuxième tour des élections législatives ce dimanche », a déclaré le porte-parole de M. Ban dans un communiqué de presse.

« Le Secrétaire général présente ses condoléances aux familles des casques bleus qui ont perdu la vie dans cet attentat, et exprime ses vœux de prompt rétablissement à ceux qui ont été blessés. Il présente également ses condoléances au peuple et gouvernement sénégalais suite aux décès de leurs compatriotes qui servaient la communauté internationale et la cause de la paix », a-t-il ajouté.

Le Représentant spécial du Secrétaire général au Mali et chef de la MINUSMA, Bert Koenders a lui aussi condamné dans les termes les plus forts cette attaque qu'il a qualifié de **« lâche »**.

« Nous ne pouvons pas accepter ce genre d'actes barbares. Je présente mes sincères condoléances au Président du Sénégal et aux familles endeuillées. Je souhaite un prompt rétablissement aux blessés de la garde nationale malienne et du contingent de la MINUSMA », a déclaré M. Koenders.

« Les responsables de cet attentat doivent être identifiés et traduits devant la justice pour répondre de leurs actes. Cette attaque n'entamera en rien notre détermination et notre engagement à poursuivre notre mission de rétablissement de la paix et de la sécurité au Mali », a-t-il ajouté.

République Centrafricaine : Ban Ki-moon lance un appel à l'unité entre musulmans et chrétiens et réaffirme le soutien de l'ONU.

Dans un message radiophonique adressé au peuple de la République centrafricaine (RCA), le Secrétaire général de l'ONU a demandé vendredi aux dirigeants religieux et aux responsables locaux – musulmans ou chrétiens – **« de se faire messagers de la paix » et de ne pas laisser les auteurs de violences « diviser ce qui était uni ».**



«Je demande aux autorités

de transition de protéger les populations et de prévenir de nouveaux conflits. Et pour tous ceux qui voudraient commettre des atrocités ou des crimes contre l'humanité, j'ai un message clair : le monde vous observe et vous aurez à répondre de vos actes », a lancé Ban Ki-moon.

Les combats qui secouent actuellement la capitale Bangui et d'autres villes de RCA comme Bos-sanga opposent des éléments de l'ex-Séléka et des **« anti-balaka »**. Constituée en août 2012, la Séléka était une coalition de partis politiques et de forces rebelles opposés au Président François Bozizé, qu'elle a contraint à quitter le pouvoir en avril 2013. À l'origine des groupes d'auto-défense, les anti-balaka se sont ligüés contre les miliciens de la Séléka, après les exactions commises par ces derniers à travers tout le pays. Ils sont issus d'une population centrafricaine à 80% chrétienne, alors que la Séléka est principalement composée de musulmans.

« L'Organisation [...] est résolue à aider votre pays à surmonter cette crise », poursuit le chef de l'ONU. **« Vous n'êtes pas seuls et nous ne vous abandonnerons pas. Des troupes africaines et françaises sont déjà déployées sur le terrain [...]. D'autres contingents viendront bientôt les renforcer pour aider à rétablir l'ordre. Nous nous employons à fournir des vivres, des abris et des médicaments. »**

Une tâche difficile, comme le rappelle aujourd'hui le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). **« Nous appelons de nouveau toutes les parties à ménager un accès à l'aide humanitaire pour les personnes déplacées et à protéger les civils »**, a indiqué un porte-parole du HCR lors d'une conférence de presse donnée à Genève.

De nombreuses informations font état de violences aveugles contre les civils, de recrutement d'enfants-soldats, de violences sexuelles à l'encontre des femmes, de pillages et de déprédations en tout genre.

Dans la capitale Bangui, les combats et les violences interconfessionnelles de la semaine dernière ont déplacé environ 159.000 personnes et fait 450 morts dans la capitale et 160 autres dans le reste du pays, selon la Société de la Croix-Rouge centrafricaine et le Conseil danois pour les réfugiés, présents sur le terrain.

38.000 personnes se sont réfugiées à l'aéroport de Bangui, où il n'y a ni latrines, ni installations sanitaires, ni abris contre les intempéries. **« Les conditions sur place et ailleurs se détériorent »**, a prévenu le porte-parole.

Près de 12.000 autres se sont réfugiées dans l'enceinte de l'église Saint-Joseph de la capitale, qui compte seulement un point d'eau. **« La jeunesse locale a creusé des latrines et le HCR a fourni des bâches en plastique pour créer des espaces privés et d'autres où les gens peuvent se laver. Cependant, les personnes ont d'urgence besoin de vivres, d'abri, de savon et d'autres articles essentiels »**, a indiqué le porte-parole.

Une indication supplémentaire des troubles qui secouent la RCA, c'est la hausse, au cours de la semaine écoulée, du nombre de personnes dans les pays voisins. La RDC a vu arriver près de 1.800 réfugiés principalement depuis Bangui, dont 1.457 à Zongo et plus de 300 à Libenge. Avec ces nouveaux arrivants, on compte désormais environ 47.000 réfugiés centrafricains en RDC.

La République du Congo enregistre également de nouveaux arrivants et compte désormais plus de 10.500 ressortissants centrafricains. En tout, la crise en République centrafricaine a poussé cette année plus de 70.000 réfugiés à rejoindre des pays voisins.

Ziguinchor célèbre la Journée des droits de l'homme.

Pour la première fois dans l'histoire du Sénégal, la célébration de la journée des droits de l'homme a été décentralisée à Ziguinchor, le 10 décembre 2013. Le thème de la journée était l'anniversaire des 20 ans de la déclaration de Vienne, un événement historique qui a renforcé le caractère universel des droits de l'homme. Mais il a également beaucoup été question de paix au cours de cette journée qui a rassemblé de nombreux défenseurs des droits de l'homme.



De droite à gauche : Ndèye Marie Thiam, coordonnatrice PFPC, Robert Sagna Président du GRPC, Abdoulaye Baldé Maire de Ziguinchor, Alioune Tine Président CSDH, Abdoulatif Coulibaly Ministre de la Bonne Gouvernance, Andrea Ori Représentant Régional HCDH/BRAO

La cérémonie officielle organisée par le Comité sénégalais des droits de l'homme et le bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme s'est déroulée en présence du Ministre de la Promotion de la bonne gouvernance, chargé des relations avec les institutions, Abdou Latif Coulibaly. Celui-ci a réitéré l'engagement du gouvernement à conduire le processus de paix en Casamance à terme pour

un retour définitif de la paix dans cette région. Un message également relayé par le Président du Comité sénégalais des droits de l'homme, Alioune Tine, estimant que l'heure a sonné pour

une paix définitive en Casamance. Il s'est réjoui d'une transformation positive du conflit observée sur le terrain.

Andrea Ori, Représentant régional du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a également exprimé sa satisfaction de fêter la journée des droits de l'homme à Ziguinchor. Reprenant le message de la Haut-Commissaire, Navi Pillay, il a déploré que *« les 20 ans qui se sont écoulés depuis Vienne ont aussi, malheureusement, été le théâtre de nombreux revers et d'un certain nombre d'échecs tragiques pour empêcher des atrocités et protéger les droits de l'homme. »* Mais, a-t-il ajouté, *« la Déclaration de Vienne doit être vue comme le plan d'un magnifique édifice qui n'est encore qu'à moitié érigé. Le comportement des Etats est plus que jamais passé en revue et la croissance des organisations de la société civile et du nombre de militants des droits de l'homme au cours des 20 dernières années est vraiment remarquable. Ils constituent, au côté des institutions nationales indépendantes de défense des droits de l'homme, le fondement même du développement des droits de l'homme à l'échelle nationale. »*

La cérémonie s'est terminée par un appel des participants à une paix durable en Casamance à travers la déclaration de Ziguinchor.

Les festivités avaient démarré la veille par une table-ronde sur le thème de la dignité humaine, en présence des représentants de l'État, de la société civile (association des victimes de mines, plateforme des femmes pour la paix en Casamance, autorités religieuses et coutumières, universitaires,...). Un forum avec des étudiants de l'université de Ziguinchor et un concours de plaidoirie sur les droits de l'homme ont également permis de sensibiliser les jeunes sur ces thématiques essentielles de respect de la dignité humaine et des droits de l'homme.

Célébration de la Journée Internationale des Volontaires à Kaolack, 5 décembre 2013.

Le Sénégal à l'instar de la communauté internationale a célébré la Journée Internationale des Volontaires le 5 décembre 2013 à Kaolack. Celle-ci a vu la participation de tous les corps de volontaires à la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Kaolack sous la présidence d'Amadou Sy, Gouverneur de la Région de Kaolack. La cérémonie a également été marquée par la projection du message d'Aminata Touré, Premier Ministre de la République du Sénégal qui a félicité les volontaires nationaux et internationaux pour leur contribution au développement du Sénégal.



Amadou Sy, Gouverneur de la région de Kaolack (Centre), à sa droite Ryuichi Sato Représentant de la JICA et à sa gauche M. Paul-Antoine Decraene, représentant l'Ambassadeur

Adoptée en 1985, lors de sa 40ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, la commémoration le 05 décembre de chaque année, de la Journée Internationale des Volontaires pour le développement économique et social (JIV) est l'occasion de magnifier aux volontaires



Amadou Sy, Gouverneur de la région de Kaolack, visitant l'exposition du Programme VNU

la reconnaissance des autorités publiques et des populations mais aussi de réaffirmer les liens de solidarité qui unissent tous les volontaires dans leurs objectifs communs de consacrer une période de leur vie à l'amélioration des conditions d'existence des groupes les moins favorisés. C'est aussi le moment privilégié de placer le volontariat au centre de l'opinion publique et des débats officiels et de porter une attention particulière aux expériences de volontariat dont les manifes-

tations multiples contribuent depuis des décennies au développement économique et social du Sénégal. Au cours de son allocution, le Gouverneur de la Région de Kaolack a encouragé tous les corps de volontaires qui interviennent dans la région. Il a également engagé tous les services déconcentrés et décentralisés de l'Etat à continuer de soutenir les volontaires tant nationaux qu'internationaux pour une meilleure contribution aux efforts de développement du Sénégal. Enfin, il a invité les volontaires à faire en sorte qu'il y ait une bonne cohérence dans leurs actions et à les mener sans précipitation.

En marge de la célébration de la JIV 2013 à Kaolack, s'est tenue la veille une conférence sur le thème « **volontariat et développement local** ». La conférence a été animée par le Professeur Mayacine Diagne, actuel rapporteur du comité national de pilotage de l'acte III de la politique de décentralisation et Mamadou Diouf, ancien directeur des collectivités locales. Les deux intervenants ont insisté sur l'importance pour le Sénégal de faire aboutir le cadre légal devant régir les activités des volontaires à travers l'adoption de la loi sur le volontariat et ses décrets d'application présentement dans le circuit d'examen gouvernementale.

Au terme de la cérémonie officielle, les participants à la célébration de la journée ont pris part au vernissage de l'exposition des corps de volontaires nationaux et internationaux intervenants dans le pays.



Amadou Sy, Gouverneur de la région de Kaolack (à droite), Marc Memier, VNU international au Haut-Commissariat des Droits de l'Homme (HCDH) à Dakar (gauche).

Enregistrement des enfants à la naissance : 1 enfant de moins de cinq ans sur 3 n'existe pas officiellement, fait valoir l'UNICEF.

Dans le cadre de son 67^{ème} anniversaire, célébré le 11-12-13 décembre 2013, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) a publié un nouveau rapport montrant que la naissance de près de 230 millions d'enfants de moins de cinq ans n'a jamais été enregistrée, soit environ un enfant de moins de cinq ans sur trois dans le monde. Au Sénégal, un enfant sur quatre n'est pas enregistré à l'état civil.



Le taux d'enregistrement des enfants de moins de cinq ans à l'état civil est passé de 2005 à 2011 de 55% à 75 % au Sénégal selon les enquêtes EDS – MICS 2010-2011. Des efforts importants ont été faits de la part de l'Etat et des Organisations de la Société civile pour atteindre ce résultat mais il faut relever que seul 60% des enfants de moins de cinq ans enregistrés détiennent un acte de naissance.

« Pour que chaque enfant puisse être pris en considération, il doit avoir accès à son premier droit, à savoir le droit à l'existence et à l'identité à travers l'état civil, quelque soit son statut ou sa situation matérielle. C'est pourquoi le gouvernement a mis en œuvre un important programme pour moderniser et rendre disponible l'état civil pour chaque citoyen et pris toutes les dispositions pour la protection sociale des enfants et leur prise en compte dans les statistiques nationales », a indiqué Me Omar Youm, Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales.

L'UNICEF soutient le Centre National de l'Etat-Civil pour la formalisation et la consolidation de tous ces efforts à travers l'élaboration d'une Stratégie Nationale d'Enregistrement des Enfants à la Naissance. Un atelier de partage et de capitalisation des bonnes pratiques sera organisé les 18 et 19 Décembre 2013 à Dakar dans le cadre de l'élaboration de cette Stratégie nationale.

Le rapport de l'UNICEF, intitulé **Droit de chaque enfant à sa naissance : inégalités et tendances dans l'enregistrement des naissances**, recueille des analyses statistiques sur 161 pays et présente les données et évaluations par pays les plus récentes au sujet de l'enregistrement des naissances. L'UNICEF a également publié **Un passeport pour la protection : un guide de la programmation pour l'enregistrement des naissances**, un manuel à l'usage des personnes travaillant sur l'enregistrement des naissances.

« L'enregistrement des naissances est plus qu'un simple droit. C'est ainsi que la société reconnaît l'identité et l'existence d'un enfant », a expliqué Mme Geeta Rao Gupta, Directrice générale adjointe de l'UNICEF. (...) *« Les sociétés ne pourront être équitables et inclusives que lorsque*

tous les enfants seront comptés. L'enregistrement des naissances a des conséquences durables, non seulement sur le bien-être des enfants, mais également sur le développement de leurs communautés et pays » affirme encore Geeta Rao Gupta

Selon le rapport, environ 60% seulement de tous les bébés nés en 2012 dans le monde ont été enregistrés à la naissance. Les 10 pays affichant les plus bas niveaux d'enregistrement des naissances sont : la Somalie (3 %), le Libéria (4 %), l'Éthiopie (7 %), la Zambie (14 %), le Tchad (16 %), la République-Unie de Tanzanie (16 %), le Yémen (17 %), la Guinée-Bissau (24 %), le Pakistan (27 %) et la République démocratique du Congo (28 %).

Culture : le xooy, une cérémonie divinatoire chez les Serer du Sénégal.



La cérémonie divinatoire du xooy est organisée à l'approche de la saison des pluies sur la place des villages par la communauté des Serer du centre-ouest du Sénégal. Durant cette longue veillée nocturne, les maîtres voyants, connus sous le nom de saltigués, se succèdent dans le

cercle qui leur est réservé pour délivrer, au rythme des tamtams, leurs prédictions à une assistance en délire. La cérémonie du xooy apporte des réponses aux questions clés pour la communauté que sont, entre autres, la pluie, les fléaux ou les maladies et les remèdes. La combinaison des vêtements éclatants, des chants, des danses, des proverbes et des devinettes des saltigués — prêtres-officiants passés maîtres dans l'art de la communication — crée une cérémonie spectaculaire, riche en couleur qui tient l'assistance en haleine jusqu'à l'aube. Le xooy est un événement majeur de l'agenda culturel national et constitue un espace privilégié d'expression et de valorisation du patrimoine culturel serer. Les saltigués sont les médiums vivants du xooy, ils préservent et transmettent les connaissances ésotériques essentielles à la cérémonie. Également chargés d'intercéder entre les hommes, l'Être suprême, la nature et les génies, ils régulent la société et garantissent l'harmonie entre les hommes, les femmes et leur environnement. Grâce à leur connaissance des plantes, ils pratiquent aussi la tradithérapie qui aide à soulager les souffrances.